

Pour mémoire...

Le programme **PAD Maroc** d'une durée de quatre ans et d'un montant estimé à 11 M€ (dont 4,6 M€ sur les crédits du FSP) se décline en trois objectifs correspondant à trois composantes :

1. **Améliorer le cadre des relations entre les services de l'Etat et les collectivités locales** marocaines et accompagner notamment l'évolution des missions des services de l'Etat, au niveau central et régional, dans le cadre de la mise en place de la décentralisation ;
2. **Adapter l'offre de formation destinée aux élus et cadres administratifs et techniques** des collectivités locales en définissant un schéma directeur national des formation et en mettant en place des structures d'appui aux Elus : les Maisons de l'Elu ;
3. **Renforcer les capacités de maîtrise d'ouvrage des collectivités locales** à travers la réalisation de projets élaborés et conduits en partenariat avec des collectivités locales françaises au moyen d'un dispositif expérimental d'appui aux collectivités locales dit « laboratoire des maîtrises d'ouvrage locales ».

1 - Réalisations et perspectives... dans la cadre de l'appui aux grandes réformes du Ministère marocain de l'Intérieur portant sur

La décentralisation

Pour ce qui concerne le volet décentralisation une première phase de coopération a permis de nombreux échanges (missions – invitations) entre les deux ministères marocain et français de l'Intérieur autour des principaux chantiers de réforme de la DGCL. Les thèmes suivants ont été approfondis à l'occasion de ces journées de travail :

- La réforme de la fiscalité locale ;
- La gestion des personnels des collectivités locales
- Le contrôle de légalité (pôle d'assistance juridique de Lyon, codification des textes législatifs et réglementaires et automatisation des opération de contrôle de légalité) ;
- Les finances locales (réforme du système comptable, organisation des finances locales)
- L'Unité de la Ville et la clarification des compétences entre Conseil de Ville et Conseils d'Arrondissements.

Ces échanges ont réclamé un engagement important des trois principales sous directions de la DGCL France (Finances Locales et Actions Economiques, Elus Locaux et Fonction Publique Territoriale, Compétences et Institutions Locales).

La programmation 2007-2008 du PAD Maroc correspond d'une part à la consolidation des actions entreprises dans la première phase : achèvement des chantiers de réforme de la DGCL relatifs à la fiscalité et aux finances locales, à la fonction publique territoriale, à la rationalisation des contrôles de légalité (dématérialisation des actes) et à la codification.

Elle est marquée d'autre part, par l'ouverture de cette coopération à de nouveaux chantiers : intercommunalité et renforcement des missions de la DGCL d'appui conseil notamment en matière d'aménagement du territoire, de déplacements urbains et de salubrité publique.

Une mission à Rabat de deux experts français de la DGCL et de l'Association des Communautés de France les 25 et 26 octobre 2007 a permis de lancer avec l'ISA et les responsables de la DGCL le chantier de l'intercommunalité qui devrait déboucher en 2008 sur un projet de loi.

La déconcentration

Le principe avait été arrêté de confier à l'ENA française l'organisation de ce cycle de séminaires de haut niveau.

Un premier séminaire s'est tenu à Skhirat le 31 mars 2006 sur le thème « *décentralisation et déconcentration* » animé par le Préfet Dominique **SCHMIDT**, Directeur Général des Collectivités Locales au ministère français de l'Intérieur, et par un fonctionnaire du ministère de l'Equipement.

Depuis le début de l'année 2007 cinq séminaires se sont tenus à Rabat autour des thèmes suivants :

- *La régionalisation*, le 31 janvier 2007 par M. René **GARREC**, Conseiller d'Etat, ancien Président de Basse Normandie et M. Didier **CULTIAUX**, Conseiller Maître à la Cour des Comptes et ancien Préfet de Basse Normandie
- *L'organisation territoriale et ses évolutions*, le 8 février 2007 par M. **MAILHOS**, Préfet Directeur de la modernisation et de l'action territoriale
- *La gestion des risques et des crises*, le 7 mars 2007, par M. Henri **MASSE**, Préfet, Directeur de la défense et de la sécurité civile.
- *L'aménagement du territoire et le contrat plan Etat-Région*, le 4 avril 2007, par M. Jean-Benoît **ALBERTINI**, Directeur, adjoint au délégué interministériel à l'aménagement et à la compétitivité des territoires.
- *La globalisation budgétaire*, le 24 octobre 2007 par M. Philippe **GALLI**, Préfet de Corrèze

La formation... des agents d'autorités

Ce partenariat a ensuite été élargi à une coopération autour de la modernisation de la formation des cadres du ministère de l'intérieur. La signature le 8 juin 2006 d'une convention de coopération entre le Ministre Marocain de l'Intérieur et le Directeur Général de l'ENA s'est traduite en 2007 par l'accompagnement méthodologique et pédagogique de la réforme de l'Institut Royal d'Administration territoriale (ex Ecole de Perfectionnement des Cadres de Kénitra). Le ministère de l'intérieur a en effet décidé de rénover en profondeur cette institution afin de doter les territoires marocains d'« agents d'autorités » en capacité d'accompagner le processus de décentralisation et les projets de développement.

Deux études étaient également programmées : une étude de préfiguration de la Maison de l'Elu (MDE) et une étude portant sur la définition d'un Schéma Directeur National de Formation des agents des collectivités locales.

La mise en œuvre effective des ces deux études a été plus longue que prévu mais ces études sont aujourd'hui terminées

La formation des élus... la Maison de l'Elu

Le groupement de bureaux d'études marocains et français qui a conduit l'étude de préfiguration a remis son rapport définitif en avril 2007. Une première Maison de l'élue doit être inaugurée à Rabat avant la fin de cette année. Le PAD devrait apporter son appui à l'informatisation de cette première MDE et en relation avec l'AMF soutenir la mise en œuvre du plan d'action de la MDE pour l'année 2008.

Cet exercice a été suivi depuis l'origine par les principales associations françaises de pouvoirs locaux (AMF, ADF, ARF, CUF).

La formation... des agents des collectivités locales

L'étude pour la « réalisation du Schéma national et des schémas régionaux de formation » a également été confiée à un groupement de bureaux d'étude marocain et français. Un rapport provisoire a été remis par les consultants en avril 2007 qui devrait être validé prochainement à l'occasion d'un séminaire national.

Après validation du SDNF à l'occasion du séminaire national, le PAD devrait favoriser une coopération renforcée entre le CNFPT et la nouvelle structure en charge de la formation des agents des collectivités locales marocaines.

2 - Réalisations et perspectives dans le cadre du « laboratoire » et son soutien à la coopération décentralisée franco-marocaine

La rédaction d'un guide des procédures a été un moment important de concertation avec l'ensemble des institutions marocaines et françaises concernées par la coopération décentralisée. Ce guide qui marque une rupture avec les procédures habituelles de cofinancement des actions de coopération décentralisée (maîtrise d'ouvrage « marocaine » des projets, participation obligatoire des deux partenaires), est aujourd'hui accepté.

Le caractère central et impératif du « renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage des collectivités locales marocaines » comme objectif principal des projets présentés a été réaffirmé, le fonds mis en place n'ayant pas vocation à cofinancer l'ensemble de la coopération décentralisée maroco-française mais spécifiquement les projets participant au processus de décentralisation marocain et au renforcement de la bonne gouvernance locale.

Un comité de sélection des projets (CSP) maroco-français a été mis en place. Il réunit, outre la DGCL et l'ambassade de France, les principaux partenaires financiers des collectivités marocaines (CDC, CDG, AfD, FEC).

Après l'appel à projet lancé le 27 septembre 2005 à l'occasion de la rencontre à Rabat des deux Premiers Ministres marocain et français, le Comité de Sélection des Projets s'est réuni à cinq reprises. Onze projets ont reçu un avis favorable pour un montant total de près de 2 000 000 €.

N°	PARTENAIRE		INTITULE DU PROJET	MONTANT ATTRIBUE EN EURO			
	COLL. MAROCAINE	COLL. FRANCAISE		TOTAL	Dont coll.marocaine	Dont coll. française	Dont opérateur
1	CU Rabat	CU Grand Lyon	Appui au renforcement durable des capacités de maîtrise d'ouvrage de la Ville de Rabat en matière de déplacements et transports publics urbains	200 249	38 747	0	161 502
2	CU Taroudant	Ville de Romans-sur-Isère	Réseau d'Echange pour la Mise en valeur du Patrimoine entre Romans et Taroudant	187 083	26 700	159 483	0
3	CU Rabat	Ville de Mantes-la-Jolie	Renforcement des capacités de la Ville de Rabat en matière de Développement économique	136 541	47 081	0	89 461
4	CU Marrakech	Ville de Marseille	Projet PAD Ménara – Maison des associations et des initiatives locales	273 000	273 000	0	0
5	CU Agadir	CU Nantes Métropole	Appui au renforcement de la maîtrise d'ouvrage de la Commune Urbaine d'Agadir dans le domaine des Déplacements et des Transports	273 000	208 000	65 000	0
6	CR Tadla Azilal	CG Isère	Appui à la création d'une dynamique régionale en faveur du développement local – Renforcement des capacités du Conseil régional de Tadla-Azilal en matière de gestion du développement et de planification	273 000			
7	CR Souss Massa Drâa	CR Aquitaine - CG Hérault	Appui à la mise en œuvre d'une politique régionale de développement durable	250 000	164 250	85 750	
8	CU Figuig	CG Seine Saint Denis	Création d'un service municipal d'assainissement liquide	91 000			
9	CR Oriental	CR Champagne Ardenne	Appui au renforcement de la maîtrise d'ouvrage du conseil régional de l'Oriental en matière de développement agricole	104 559			
10	CU Khémisset	Ville de Buchelay	Mise en place d'un service environnement au sein de la municipalité et création d'un réseau d'appui franco-marocain	76 790	18 952	0	57 838
11	CU Oujda	Ville Aix-en-Provence	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du plan de déplacements urbains de la commune urbaine d'Oujda	90 509	32 067	58 422	0

Les séminaires de sensibilisation

Peu ou mal connus, la philosophie et les grands principes de la coopération décentralisée et les objectifs du PAD Maroc auront pu être présentés et expliqués au total à plus de mille élus locaux à l'occasion de cinq séminaires de sensibilisation qui se sont tenus depuis le début du projet à Rabat (30 septembre 2005), Agadir (8 décembre 2005), Oujda (2 février 2006), Marrakech (24 mars 2006) et Tanger (26 février 2007). Ces séminaires auront également été l'occasion de mieux appréhender l'appui du projet PAD Maroc aux partenariats décentralisés.

Régionalisation des activités du Laboratoire

Les séminaires de sensibilisation auront été par ailleurs le révélateur de l'impossibilité de « développer » la coopération décentralisée depuis la seule capitale.

Il a en conséquence été décidé, dans le cadre d'un contrat avec l'IRCOD, d'installer quatre chargés de mission à Oujda, Agadir, Marrakech et Rabat. Ils ont eu pour tâche essentielle la mise en œuvre d'une stratégie d'accompagnement aux démarches de coopération décentralisée des collectivités locales marocaines qui le désirent et en particulier des communes rurales souvent exclues de ce type de coopération.

Dans ce cadre, 15 documents de valorisation des territoires (dites « Cartes d'Identité Territoriales ») ont été réalisés au profit de collectivités locales marocaines engagées dans des dynamiques de développement local.

Par ailleurs ces chargés de mission ont procédé au recensement systématique des actions entreprises par une cinquantaine de partenariats de coopération décentralisée.

Evaluation de la coopération décentralisée

A partir d'un état des lieux précis de la coopération décentralisée franco-marocaine sur la période 2001-2007 et de l'analyse de l'ensemble des partenariats, cette évaluation devrait permettre au Projet PAD Maroc de définir les ajustements stratégiques indispensables à la réalisation de son objectif d'accompagnement du processus marocain de décentralisation et de renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage des collectivités locales marocaines à travers les partenariats de coopération décentralisée.

L'appel d'offre a été lancé le vendredi 12 octobre 2007.

Capitalisation

Par ailleurs, le PAD Maroc s'est associé à CUF et au F3E autour de l'exercice de capitalisation sur le rôle de la coopération décentralisée dans le renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage des collectivités partenaires. Par cette implication et en complémentarité à l'exercice d'évaluation, le PAD Maroc souhaite avoir un premier retour sur les évolutions récentes de la coopération décentralisée en matière de conduite partenariale des projets.